



Voies navigables de France (VNF) a élaboré un projet intitulé « Replantons le Canal du Midi » pour la restauration du patrimoine végétal du Canal du Midi.

Les missions de VNF dans le cadre de son programme de sauvegarde du canal s'articulent autour de plusieurs axes, parmi lesquels la replantation des arbres menacés par la maladie du chancre coloré du platane, le renforcement des berges auparavant maintenues par les racines des platanes et l'installation de nichoirs pour reloger les volatiles qui se logeaient dans leurs cavités.

[Site Internet](#)

[Facebook](#) • [Twitter](#) • [Instagram](#)